



**SCOT
SUD GARD**

CONSEIL SYNDICAL
REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU : 17 décembre 2015

Référence du service :	Objet de la délibération
PERSONNEL-PG-VM-07d	PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSIONS D'UN ELU
<p><u>Etaient présents(es) (28)</u> Philippe GRAS, Président</p> <p>André BRUNDU, Pierre GAFFARD-LAMBON, Jean-François LAURENT, Gaëtan PREVOTEAU, Fabienne RICHARD, <i>Vice-Président(e)s</i></p> <p>William AIRAL, Vincent ALLIER, René BALANA, Jean-Pierre BONDOR, Pilar CHALEYSSIN, Marianne CREPIN, Marie-Reine DELBOS, Jean-Luc DESCLOUX, Gilles DONADA, Jean-Baptiste ESTEVE, Philippe FOURNIER-LEVEL, Michaël MANEN, Jean-Claude MAZAUDIER, Maurice MOURET, Marielle NEPOTY, Nicole PERRAU, Bernard PRADIER, Jacky REY, Jean-Noël RIOS, Catherine ROCCO, André SAUZÈDE, Guy SCHRAMM, Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent (e)s</p> <p><u>Etaient représentés(ées) (6 pouvoirs)</u> Ivan COUDERC donne pouvoir à Pierre GAFFARD-LAMBON ; Marie-José DOUTRES donne pouvoir à Jean-Noël RIOS ; Arthur EDWARDS donne pouvoir à Guy SCHRAMM ; Marc FOUCON donne pouvoir à Jean-Baptiste ESTEVE ; Jean-Jacques GRANAT donne pouvoir à Gaëtan PREVOTEAU ; Pierre MAUMEJEAN donne pouvoir à Marielle NEPOTY</p> <p><u>Etaient excusés(ées), absents(es) (55)</u> Bernard CLEMENT, Juan Antoine MARTINEZ, Laurent PELISSIER, <i>Vice-Présidents</i></p> <p>Nadine ANDREO, Marie-Paule ARMAND, Joseph ARTAL, Sonia AUBRY, Jacques BONHOMME, Maryan BONNET, Laurent BURGOA, Sylvie COMPEYRON, Robert CRAUSTE, Nathalie CREPIN, Jean-Paul CUBILIER, Alain DALMAS, Alex DUMAGEL, Alain DUPONT, Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Michel FEBRER, Richard FLANDIN, Marilynne FOULLON, Pierre FUSTER, Michel GABACH, Maurice GAILLARD, Gérard GIRE, Pascal GOURDEL, Théos GRANCHI, Robert HEBRARD, Marie-Françoise MAQUART, Antoine MARCOS, Guy MAROTTE, Pierre MARTINEZ, Vivian MAYOR, Michel MISSOT, Olivier PENIN, Thierry PESENTI, Bernadette POHER, Corine PONCE-CASANOVA, Thierry PROCIDA, Marie-France RAINVILLE, Jacky RAYMOND, Serge REDER, Olivier RIGAL, Sophie ROULLE, Frédéric SALLE-LAGARDE, Jean-Rémy SOLANA, Jean-Marc SOULAS, Joël TENA, Jean-Michel TEULADE, Frédéric TOUZELLIER, Gilles TIXADOR, Gilles TRAULLET, Lucien VIGOUROUX, Joël VINCENT, Muriel VOLLE-ROGEL, Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé (e)s</p> <p style="text-align: right;">Membres afférents : 89 Membres en exercice : 89</p>	

Monsieur Jean-François LAURENT, Vice-président, rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment sont article L 2123-18 concernant le remboursement des frais de missions des élus ;

Vu les recommandations de la Préfecture du Gard et la circulaire du Ministère de l'Intérieur en date du 15 avril 1992 ;

Vu le déplacement effectué par **Monsieur Philippe GRAS, Président du Syndicat Mixte du SCOT du Sud du Gard, à l'Assemblée générale de la FNS (Fédération nationale des SCOT) le 25 novembre 2015 à Paris ;**

Le CONSEIL SYNDICAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité
(Philippe GRAS ne prend pas part au vote)

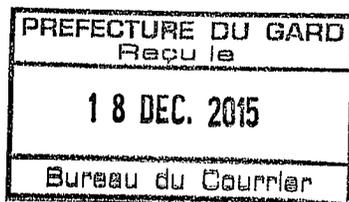
Exprimés : 33 (dont 6 pouvoirs)

Pour :33..... Contre :0..... Abstention :0.....

ARTICLE 1^{er} : de prendre en charge les frais occasionnés **181,44 €** (Cent quatre vingt un euros et quarante quatre centimes) pour la mission effectuée par :

- **Monsieur Philippe GRAS.**

ARTICLE 2 : Les crédits sont inscrits au Budget.



Le Président du Syndicat Mixte
du S.CO.T. du Sud Gard

SYNDICAT MIXTE
Arche Bötti n° 1 - 3^{ème} étage
116, Allée Norbert Wiener
30900 NIMES
www.scot-sud-gard.fr
Tél. : 04 66 02 55 30 - Fax : 04 66 28 91 02

Philippe GRAS
Maire de Cédoux
Vice-Président de Rhône Vistre Vidourle